Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 02B-200073104-20261023-2026_159_DELIB-DE

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 23 octobre 2026

Délibération n°2026/159

Objet : EAJE : Modification du règlement de fonctionnement

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois octobre, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	24	28	Jean-Louis MASSIANI est désigné secrétaire de séance.
Pour	**Contre**	**Abstentions**	Le quorum est atteint.
28	-	-	

Présents : AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – CANIONI Sébastien – CASANOVA Antone – COLOMBANI Laurent – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUINTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Camille – PETRIGNANI Yoann – PIERI Véronique – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – TADDEI Marc.

Absents représentés : ALBERTINI-MAESTRACCI a donné procuration à TADDEI Marc – BASTIANI Angèle a donné procuration à GENUINI Benjamin – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à ORSINI Joseph – TORRACINTA Marcel a donné procuration à POLI Pierre.

Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BATTAGLINI Jean-Pierre – CASALONGA Jérôme – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COSTA Angèle – COSTA Jean-Luc – FERRANDI Paul-Vincent – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRINI Antoine – MARTELLI Camille – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – RAFFO Marie – SAVELLI René – SAVELLI Vincent.

Convocation envoyée le : 16/10/2026 Et affichée le : 16/10/2026	Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 27/10/2026

VU la délibération n°2024/010 en date du 15 avril 2024 portant transfert de la gestion des EAJE du CIAS à la CCIRB,

VU la délibération n°2024/089 en date du 26 juin 2024 approuvant le règlement de fonctionnement des EAJE,

Le Président rappelle que par délibération n°2024/089 en date du 26 juin 2024, le Conseil communautaire a approuvé le règlement de fonctionnement des Établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) à la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne.

Le fonctionnement des établissements nécessite certains. Par conséquent, il convient de modifier le règlement.

Le projet de règlement de fonctionnement des EAJE modifié est joint en annexe.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 02B-200073104-20261023-2026_159_DELIB-DE

Délibération n°2026/159 **Objet : EAJE : Modification du règlement de fonctionnement**

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement tel qu'annexé.

Fait à L'Île-Rousse, le 23 octobre 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis MASSIANI

Le Président,
Lionel MORTINI



